



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Commission suisse pour l'UNESCO
Schweizerische UNESCO-Kommission
Commissione svizzera per l'UNESCO
Cummissiun svizra per l'UNESCO

c/o Département fédéral des affaires étrangères CH-3003 Berne www.unesco.ch
Tel. ++ 41 31 324 10 62 Fax ++ 41 31 324 10 70 madeleine.viviani-schaerer@eda.admin.ch

Berne, le 15 mars 2010

AUDIORAMA
Fondation du Musée national suisse de
l'audiovisuel
Monsieur Philippe Guillemin
Président
Avenue de Chillon 74
1820 Montreux-Territet

Soutien à l'Audiorama

Monsieur le Président,

Votre courrier et nos entretiens avec le Vice-président de la Fondation, M. François Ganière, et le conservateur du Musée, M. Jean-Marc Nicolas, nous ont permis de prendre connaissance de la situation actuelle de l'Audiorama Musée national suisse de l'audiovisuel, à Montreux.

Cette situation est des plus préoccupantes du fait que la Commune de Montreux, qui s'était portée candidate à la création du musée sur son territoire en 1987, n'a pas renouvelé sa subvention depuis 2009, que le musée a dû fermer ses portes et que le personnel a dû être congédié en octobre 2008. Une petite équipe de bénévoles continue de gérer les collections. Mais ce n'est évidemment pas une solution viable.

Par ces lignes, je tiens à exprimer l'entier soutien de la Commission suisse pour l'UNESCO à l'Audiorama, qui est bien plus qu'un simple musée puisqu'il conserve une collection de grande importance pour l'histoire industrielle du XXe siècle mais garantit aussi la transmission de savoir-faire professionnels qui, selon la Convention de l'UNESCO de 2003, font partie intégrante de notre patrimoine immatériel.

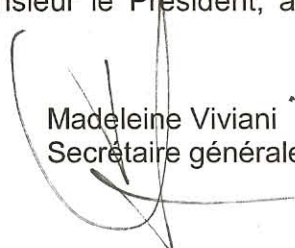
La Collection représente un patrimoine de plus de 6'000 objets utilisés en Suisse, dès les premières transmissions radio (1922), par les pionniers (1896), la SSR depuis sa création, les auditeurs et les téléspectateurs jusqu'à nos jours. Ce trésor audiovisuel est probablement l'un des plus importants au monde, non seulement par ses appareils, mais également par la documentation très importante rassemblée au cours des décennies. Plus de 10'000 descriptions de fonctionnement d'appareils, 3'000 livres, etc., ont été stockés et répertoriés. Il est dès lors essentiel que cette collection soit conservée en tant qu'ensemble, au motif qu'elle illustre l'histoire audiovisuelle de notre pays. Une dispersion de ses diverses composantes constituerait une perte grave pour notre patrimoine national.

L'Audiorama est aussi un remarquable centre de compétences. Il offre ses services pour les recherches documentaires, historiques et techniques. Il préserve et transmet un savoir-faire professionnel grâce à une équipe de spécialistes fortement motivés. Il sauvegarde des appareils d'enregistrement utilisant des supports multiples, tels que bandes mécaniques et magnétiques, disques audio et vidéo, bandes optiques et d'acier, cassettes audio. Ce savoir-faire est indispensable pour garantir sur le long terme l'accès à des pans entiers de notre histoire industrielle et culturelle. Il serait regrettable que, faute d'avoir fait le nécessaire pour pérenniser l'expertise que nous avons chez nous, ceux qui à l'avenir voudront sauvegarder leurs supports, doivent s'adresser à l'étranger.

J'ai pu constater que le Conseil de Fondation est pleinement conscient de la gravité de la situation et s'engage activement depuis plusieurs années pour sauver l'Audiorama et mener ainsi à bien sa mission de conservation du patrimoine de l'audiovisuel suisse.

J'espère vivement que les instances locales, cantonales et fédérales concernées ainsi que les organes politiques et privés intéressés prennent la pleine mesure de l'importance de cette institution et, unissant leurs forces à celles du Conseil de Fondation, mettent tout en oeuvre pour trouver rapidement des solutions concrètes à même d'assurer l'avenir aussi bien de la collection que du centre de compétence de l'Audiorama.

Avec mes vifs remerciements aux membres du Conseil de fondation et aux bénévoles pour leur engagement, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes messages les plus cordiaux.



Madeleine Viviani
Secrétaire générale